



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

Tunis, le 10 mars 2020

A l'attention de l'ensemble des élèves, des parents d'élèves et de la communauté éducative des établissements français et à programme français homologués en Tunisie

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie du Coronavirus/Covid 19, je me suis entretenu ce jour avec les ministres tunisiens de la Santé et des Affaires étrangères, qui ont choisi d'avancer de quelques jours les vacances scolaires prévues pour les établissements tunisiens. J'ai également réuni les responsables du réseau scolaire français homologué.

La directrice de l'Observatoire des maladies nouvelles et émergentes, Marc Nisaf Ben Alaya, a déclaré que la situation épidémiologique en Tunisie ne nécessitait pas pour le moment la fermeture des écoles étrangères dont les calendriers diffèrent de ceux des écoles tunisiennes.

En plein accord avec les autorités tunisiennes et l'AEFE, et afin de garantir aux élèves, aux familles et à l'ensemble des personnels de nos établissements scolaires homologués les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire, j'ai donc décidé de maintenir le calendrier scolaire établi, aux conditions suivantes :

- Annulation ou report de tous les voyages scolaires hors de Tunisie ;
- Annulation ou report de tous les déplacements professionnels, à caractère non impératif, hors de Tunisie, pour l'ensemble des personnels ;
- Renforcement de toutes les mesures d'hygiène préventive sous l'autorité des chefs d'établissement ;
- Tout déplacement à caractère privé vers une zone à risque (liste ci-dessous), effectué par des élèves comme par des personnels, sera l'objet d'une déclaration préalable auprès du chef d'établissement et constaté, au retour, à un placement en auto-isolation avec maintien au domicile pendant 14 jours.

Je vous prie de vous conformer à ces mesures de prévention et d'hygiène collectives qui visent à garantir la continuité pédagogique de l'enseignement pour tous les élèves en faisant appel au sens des responsabilités de chacun et de vos circonscriptions respectifs.

Ces mesures sont valables jusqu'à nouvel ordre et peuvent être assujetties à évoluer en fonction de la situation sanitaire en France comme en Tunisie. En contact permanent avec les responsables de votre réseau scolaire à qui vous pouvez vous adresser pour toute question, je vous en tiendrai informés immédiatement.

Confiant que la sécurité continuera de prévaloir, je vous remercie pour l'attention toute particulière que vous porterez à ce message.

Olivier Poivre d'Arvor
Ambassadeur de France en Tunisie